

Concertation francophone de haut niveau dans l'environnement de la CSW

17 mars 2022

11h00-12h40, heure de New York (16h00 à 17h40 heure de Paris).

« *Les femmes au premier plan dans la lutte contre le changement climatique dans l'espace francophone* »

Intervention Dre Amel BelhajMOUSSA

Ministre de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées de la Tunisie

Madame Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie,

Chers invités

C'est avec un insigne honneur et un réel plaisir que je suis parmi vous dans cette concertation de haut niveau sur « *les femmes au premier plan dans la lutte contre le changement climatique* » ;

Aussi, il y'a lieu de rappeler que la Tunisie abritera le 18^{ème} Sommet de la Francophonie les 19 et 20 novembre 2022 et d'ailleurs, nous comptons beaucoup sur la présence de tous les pays amis francophones pour contribuer à la réussite de ce sommet important.

Chers invités,

Le changement climatique, causé par l'activité humaine, expose les populations et l'environnement à des risques croissants et ce sont les femmes qui sont toujours les plus exposées à ces effets.

En effet, les statistiques sont frappantes : le nombre de décès lors de catastrophes naturelles, qui se multiplient avec les bouleversements climatiques, est 14 fois plus élevé chez les femmes et les enfants.

Il est également important dans ce cadre de noter que les hommes et les femmes ne constituent pas un groupe homogène et sont donc confrontés à des difficultés différentes qui s'ajouteront à leurs vulnérabilités climatiques telles que : l'âge, la

situation d'handicap, le revenu, la situation géographique, le statut migratoire et d'autres caractéristiques.

La Tunisie consciente de l'importance de l'intégration du genre dans les changements climatiques a œuvré pour l'intégration récente des considérations de genre dans les outils phares des politiques nationales en matière de climat à l'horizon 2030 et 2050, ce qui marque un progrès considérable et envoie un signal fort.

L'élaboration de ces politiques climatiques nationales a été caractérisée par une participation représentative des femmes de chaque milieu (académique, administratif, recherche,...), des jeunes leaders actifs dans la promotion des changements climatiques.

D'ailleurs, le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées en étroite coordination avec le ministère tunisien de l'Environnement se sont engagés à élaborer un plan d'action national genre-changement climatique (PAN-CC) en vue de concrétiser leurs engagements internationaux et renforcer l'institutionnalisation du genre dans le domaine climatique.

Cette synergie de collaboration institutionnelle constitue une continuité du plan d'action national d'institutionnalisation du genre 2016-2020 et une première traduction du plan d'action international genre et changement climatique adopté par les Etats lors de la conférence des parties (COP 23) et renforcé par le plan du travail LIMA dans le cadre de la COP 25 pour une durée de 5ans jusqu'à 2024.

Aussi, cette démarche va contribuer à l'autonomisation économique des femmes surtout avec le lancement officiel du projet « RAIDET » qui va permettre de créer plus de 3000 projets au profit des femmes surtout en milieu rural.

Cette nouvelle dynamique va contribuer à la prise en compte systématique du genre par les secteurs prioritaires des politiques climatiques nationales et va instaurer une nouvelle gouvernance climatique sensible au genre en alignement et en cohérence avec les orientations et les directives internationales d'intégration du genre dans les politiques nationales et internationales en matière de climat.

Cette étape est aussi un progrès considérable et permet d'envoyer un signal fort dans le rehaussement de l'ambition climatique.

En effet, il s'agit d'un plan fédérant d'une manière transversale toutes les approches et activités prévues notamment par la contribution déterminée au niveau National actualisée et traduit les différentes recommandations internationales du Forum Génération Égalité sur la justice climatique à l'horizon 2026.

Ces mesures vont constituer un point d'entrée plus large dans la problématique de l'inclusion climatique. Elles seront inscrites dans une approche basée sur les droits humains tenant en compte l'évolution du concept d'égalité de genre prévue par l'Accord de Paris et l'Agenda 2030 au profit d'une égalité de droits pour tous et toutes.

Chers invités,

Les décisions prises aujourd'hui détermineront dans quelle mesure le monde fera de nouveaux progrès en matière de genre et changement climatique.